



Le virus du Nil occidental est là, il faut vous protéger !

Le virus du Nil occidental, ou VNO, est transmis par les moustiques. S'il est bénin dans la plupart des cas, il peut causer des maladies graves à des personnes de tout âge, peu importe leur état de santé. En 2012, il y a eu une recrudescence importante de sa présence et plusieurs cas d'infection chez l'humain ont été répertoriés au Québec. En août 2013, la firme GDG Environnement a détecté la présence du virus dans des échantillons de **moustiques provenant de Rosemère.**

Nous invitons donc les citoyens à se protéger du VNO en suivant les consignes suivantes :

- Se protéger des piqûres en portant des vêtements clairs qui couvrent les bras et les jambes ;
- Utiliser un chasse-moustiques en respectant les directives du fabricant ;
- Garder les moustiquaires et portes moustiquaires fermées ;
- Éliminer les moustiques qui sont à l'intérieur ;
- Être particulièrement vigilant dans les endroits ombragés et humides durant le jour ;
- Être vigilant le soir et la nuit, même si les moustiques ne sont pas visibles ou gênants.

Il est aussi important de vous assurer que les abords de votre maison ne favorisent pas la reproduction des moustiques. Une tournée d'inspection régulière vous permettra de vider l'eau accumulée dans les jouets, les seaux, les outils et les meubles de jardin. Une inspection et un nettoyage des gouttières peuvent aussi vous éviter d'élever des moustiques à la maison.

Pour en en savoir plus, consultez les sites du Gouvernement du Québec :

<http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/virus-du-nil/>

<http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/se-protoger-des-piqures-de-moustiques/>

http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?virus_du_nil